

Affaires scolaires communales

CHEFFE DU SERVICE ADMINISTRATIF DES ÉCOLES

« J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre » de *Nelson Mandela* – Extrait d'*Un long chemin vers la liberté*.

En ces temps de changements et d'évolution, le courage est nécessaire pour s'adapter aux nombreuses sollicitations venant de toutes parts. Il paraît que la seule chose permanente est le changement, alors soyons courageux et restons sereins face aux multiples nouveautés.

De nouvelles lois, de nouveaux programmes informatiques, de nouveaux collaborateurs/trices, de quoi mettre toute notre énergie au bénéfice des changements. Car il en faut des ressources pour permettre la réalisation des nouveautés proposées afin d'assurer un service de qualité auprès de nos concitoyens, que ce soit en ressources humaines ou en matériel.

En effet, nous gardons en point de mire le service à la population qui reste l'objectif prioritaire de notre service au sein de l'école; des prestations communales facultatives et non obligatoires qui doivent s'imbriquer au mieux avec les paramètres de l'école obligatoire.

Cette année, le nombre de places d'APEMS au profit des élèves de la Coquerellaz a pu être augmenté, grâce à la mise en œuvre d'un transport.

En raison du manque de classes au collège du Croset, le local du réfectoire a dû être réquisitionné pour la création d'une classe enfantine. Dès lors, les enfants de ce collège ont été accueillis au réfectoire du CSCE et un accompagnement pour les trajets a été mis en place.

Plusieurs activités culturelles organisées par la Commission culturelle de l'établissement, financées par le budget du Service administratif des écoles, ont été proposées aux élèves de tous les degrés. Les retours sont positifs et encourageants sur les prestations fournies.

Pour notre sécurité, un contrôle d'accès a été installé sur l'enveloppe des bâtiments scolaires du complexe du Pontet, y compris Neptune. Ce projet a pu être mené à bien grâce à l'excellente collaboration avec le Service des bâtiments, que nous profitons de remercier chaleureusement pour son soutien dans ce projet.

La tâche dévolue à la Cheffe de service dans le cadre du secrétariat du Conseil d'établissement et de celui de l'Entente intercommunale Crissier – Ecublens – St-Sulpice du chalet « Les Alouettes » demande du temps et de la disponibilité de sa part. Il en va de même dans le cadre du service pour la gestion du suivi des inscriptions, présences et absences dans nos réfectoires, ainsi que pour celle de la bonne marche de l'APEMS et la coordination des projets tels que Piccolo Voice et Mama Voice proposés par la Commission d'intégration suisses-étrangers.

L'aménagement des classes en mobilier et matériel, qu'il s'agisse du renouvellement ou des nouveautés, engendre également de nombreuses heures d'activité. A ce propos, et à la demande de l'ECA, un inventaire complet de tout le mobilier scolaire propriété de la commune a été établi au 31 décembre, en collaboration avec le Service des bâtiments.

La Cheffe du Service administratif remercie tous les collaborateurs du service pour la qualité de leur travail. Des remerciements vont également aux différents services communaux et cantonaux avec lesquels nous collaborons tout au long de l'année dans les projets transversaux.

Sylvette Menétrey, Cheffe de service

◆ ◆ ◆ ◆

ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE (APEMS)



L'APEMS

L'APEMS est une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire qui s'est ouverte le lundi 27 août 2012 dans le nouveau Centre socioculturel d'Ecublens.

Sa capacité d'accueil est de 36 places, pour les écoliers de 1P à 6P des collèges du Croset, de la Coquerellaz et de Neptune.

Horaires

Du 5 janvier au 5 juillet 2013 :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
07h00-08h30, 11h30-14h00, 15h15-18h30.
- Mercredi
07h00-8h30 et 11h30-18h15.

Du 26 août au 20 décembre 2013 :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
07h00-8h30, 11h30-18h15
- Mercredi
07h00-18h15.

La structure est fermée pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Mission du lieu

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires.

Ce n'est pas du temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis. Pour que cette expérience en collectivité

contribue à ce que les enfants développent leurs compétences, leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

Personnel

- Une directrice à 60 % :
Mme Isabelle Cornut Massard
- Une éducatrice diplômée à 85% :
Mme Jacqueline Dancet
- Une éducatrice auxiliaire à 75% :
Mme Catarina Lopes
- Une remplaçante sur appel :
Mme Claudia Ortiz.

Dès le 26 août 2013 :

- Mme Catarina Lopes, éducatrice auxiliaire baisse son taux à 50 %.
- Mme Isabelle Cornut Massard, directrice, augmente son taux à 70 % depuis le 9 septembre 2013.
- Engagement de :
 - Mme Claudia Ortiz, éducatrice auxiliaire à 60 %.
 - Mme Anne-Marie Manière, éducatrice auxiliaire à 50 %.
 - Mme Marina Hugentobler, éducatrice diplômée à 40 %.

Accueil des 1P-2P Harmos

Lors de la séance de présentation de l'école aux parents des futurs élèves du premier cycle, qui s'est déroulée le mardi 29 janvier 2013 au collège du Pontet, de fortes sollicitations des parents ont été constatées pour une demande de prise en charge des 1P-2P pour la rentrée d'août.

Après une étude des demandes d'inscription et une estimation des coûts (engagement du personnel, transport scolaire et aménagement des locaux), le projet a été soumis pour approbation au Conseil communal dans le cadre des budgets complémentaires qui ont été validés le 31 mai 2013.

A la rentrée d'août 2013, l'APEMS a accueilli 22 écoliers des degrés 1P-2P et 23 nouveaux contrats pour les degrés 3P à 6P ont été enregistrés.

Les élèves du collège de la Coquerellaz bénéficient d'un transport scolaire financé par la Commune d'Ecublens, réservé à l'usage de la structure.

Les écoliers des degrés 1P-2P ont leur propre salle d'activité.

La ligne pédagogique

La ligne pédagogique est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel (auprès des enfants).

Colloque

La directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. De plus, les colloques nous permettent de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.

Les objectifs de la ligne pédagogique

Liés à l'équipe éducative :

- Ressentir du plaisir dans son travail.
- Dynamiser le travail en équipe, créer un climat de confiance et de collaboration.
- Analyser sa pratique professionnelle, faire preuve d'esprit critique (constructif), être capable de se remettre en question, savoir se réajuster et évoluer avec le quotidien.
- Agir de manière objective, cohérente et professionnelle.

Liés à l'environnement :

- Répondre aux exigences d'hygiène nécessaires.
- Assurer une certaine continuité entre les différents lieux de vie de l'enfant.

Liés à l'enfant :

- Eveiller l'enfant et lui faire découvrir la vie en communauté (socialisation).
- Répondre à ses besoins (physiologique, sécurité affective et physique, appartenance et développement de soi).

- Favoriser les apprentissages (cognitifs, moteurs et affectifs).

Activités réalisées

- Bricolages sur le thème du monde
- Spectacle de marionnettes
- Cinéma
- Ménagerie du cirque Knie
- Peintures différentes techniques
- Une semaine d'animation autour de Noël
- Une boum
- Promenade.



◆ ◆ ◆ ◆

RÉFECTOIRES SCOLAIRES

Tarifs

Classes de revenu brut	Prix du repas
jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

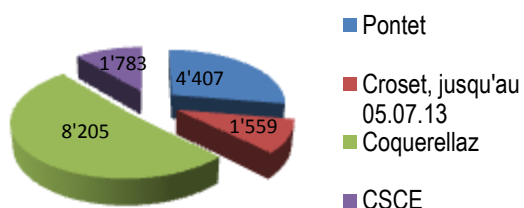
La collaboration mise en place en 2012 entre le Service des finances et la Direction des écoles se poursuit à satisfaction.

Fréquentation

Les jours les plus fréquentés de nos réfectoires sont les mardis et jeudis. Cependant, à part quelques inscriptions tardives qui

ont dû être placées en liste d'attente, toutes les demandes ont pu être satisfaites.

Réfectoires scolaires



Contrôle des données salariales

Le Service des finances exige les justificatifs de revenu des parents des enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires (informations collectées par la Direction des écoles).

Marge contributive

Pour rappel, la contribution-cible minimum a été fixée par la Municipalité à 20 %. Sur la base des chiffres 2013, celle-ci se monte à 22.61 %, l'objectif est donc atteint.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos réfectoires et l'APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins avec quelques ajustements réguliers à faire quant au choix des menus. Le contrat a donc été reconduit pour l'année scolaire 2013-2014.

En 2013, nous pouvons compter sur trois réfectoires opérationnels :

Réfectoire du CSCE

Accueille entre 18 et 24 enfants par jour (ce nombre s'ajoute aux 36 places occupées par l'APEMS dans le même réfectoire). Encadrement : 2 adultes.



Réfectoire du Pontet

Accueille entre 50 et 60 enfants par jour. Encadrement : 4 adultes.



Réfectoire de la Coquerellaz

Accueille entre 55 et 75 enfants par jour. Encadrement : 5 à 6 adultes selon l'effectif du jour.



Réfectoire du Croset

Fermé depuis la rentrée scolaire d'août 2013. Les enfants ont été accueillis dans le réfectoire du CSCE. Ils sont accompagnés pour les trajets.

Formation professionnelle

La formation d'analyse des pratiques dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives de notre personnel des réfectoires a été maintenue en 2013.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti à l'accueil de midi pour nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute leur créativité, dévouement et motivation.



DEVOIRS SURVEILLÉS – ÉTUDES SURVEILLÉES

Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à 6P ne disposant pas d'un encadrement familial suffisant. Les parents ont la possibilité d'y inscrire leur enfant pour une heure ou une heure et demie au collège d'Epenex. Une participation financière symbolique leur est demandée, la commune assumant la plus grande partie des frais.

Pour les degrés 7P à 8P, des études surveillées sont proposées aux élèves, d'octobre à mai, sur inscription. Cette prestation est payante aux mêmes conditions que les devoirs surveillés.

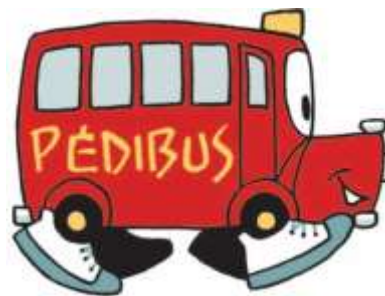
◆ ◆ ◆ ◆

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le bus scolaire, conduit par M. Gérald Christen, transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz, ceci en raison d'équilibrage des effectifs. Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, etc.) ou de petits groupes et même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique, etc.). Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires du Pontet vers les différents collèges périphériques primaires.

◆ ◆ ◆ ◆

PÉDIBUS



Coordinatrice – Responsable

- Mme Nathalie Eskander, jusqu'au 5 juillet 2013.

La ligne du Croset n'a pas été maintenue à la rentrée d'août.

Malgré les efforts consentis à la promotion de nouvelles lignes, ceux-ci n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, le concept du pédibus, basé sur l'entraide et le bénévolat, n'est pas toujours compatible avec l'emploi du temps des parents. Il n'y a, par conséquent, aucune ligne Pédibus mise sur pied pour l'année scolaire 2013-2014.

L'administration communale reste cependant à disposition pour encourager toute initiative nouvelle qui viendrait à sa connaissance.

Activités réalisées en 2013

29 janvier

Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves CIN (cycle Initial).

Avril

Activités de Pâques.

24, 25 et 26 mai

Week-end des bénévoles à Morgins au Chalet des Alouettes.

28 août

Séance au réfectoire du CSCE avec les parents pour la mise en route de lignes existantes ou nouvelles.

**Pour tous les enfants des écoles enfantines,
Pensez au Pedibus d'Ecublens !**

Mais qu'est-ce donc que le Pedibus ?
C'est un groupe d'élèves qui forment un bus pour se rendre à l'école.



Mais qui conduit le Pedibus ?
Les parents des élèves qui participent au Pedibus, accompagnent à tour de rôle, les élèves sur le chemin de l'école.



Mais où et comment ?
Les enfants attendent 'le Pédi bus' au point de ralliement prévu, pour cheminer avec lui jusqu'à l'école ou jusqu'à l'arrêt le plus proche de la maison.



Avantages pour les enfants :

- apprentissage de l'autonomie
- sécurité
- bénéfiques et privilèges de l'activité physique

Avantages pour les parents, les grands-parents ou les mamans de jour :

- partage des trajets, donc gain de temps
- gratuité du service
- soutien de la Direction des écoles d'Ecublens

www.ecoles-ecublens.ch

◆ ◆ ◆ ◆

PATROUILLEURS SCOLAIRES

Les patrouilleurs scolaires dépendent du Service administratif des écoles depuis la création de PolOuest en 2008. Ils sont au nombre de 8 en 2013 pour notre commune, dont 2 pour le collège de la Coquelaz, 4 pour le collège du Croset et 2 pour celui d'Epenex.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15, l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par M. Arcangelo Papotto, appointé, spécialiste « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année, qu'il vente ou qu'il neige !



© fcs

◆ ◆ ◆ ◆

Rapport de la Direction des écoles

(à titre d'information)

Introduction

Voilà maintenant bientôt six mois que la nouvelle Loi scolaire sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son Règlement d'utilisation (RLEO) ont été mis en place.

Le premier bilan est mitigé et, manifestement, ni les concepteurs de ce projet, ni le législateur, n'ont véritablement estimé les conséquences de l'application de certains articles de la loi ou du règlement. Si, dans l'ensemble, la nouvelle structure de l'école vaudoise paraît cohérente, il n'en reste pas moins que, au niveau du terrain, la mise en œuvre a fait émerger un certain nombre de difficultés.

Au niveau du premier cycle primaire, c'est une bonne chose que tous les enfants entrent maintenant à l'école obligatoire à 4 ans révolus et que l'inscription à l'école enfantine ne dépende plus du bon vouloir des parents. Par contre, la possibilité de différer, mais surtout d'avancer, l'entrée à l'école de deux mois n'est pas souhaitable. Heureusement, ce choix laissé aux parents devrait disparaître dès la rentrée 2016. Le redoublement à la fin des deux premières années, soit à la fin de l'école enfantine, n'est pas possible. Là encore, il serait sage d'offrir cette opportunité à certains enfants et ne pas attendre la fin du cycle, soit en fin de quatrième année, pour leur laisser prendre un peu de maturité en effectuant leur premier cycle en cinq ans.

Le deuxième cycle primaire présente, à mon sens, un grave défaut : la possibilité de redoublement en fin de 8P. Les conditions de promotion sont exigeantes et nous courrons le risque de voir près d'un quart des élèves refaire leur 8^e année. Ce sont en tous les cas les chiffres que nous possédons à l'issue du premier semestre et cela ne va pas sans nous inquiéter. En effet, la plupart de ces élèves, pour l'instant en échec, ne tireraient pas profit d'un redoublement et viendraient, de par leur nombre important, perturber l'organisation des actuelles classes de 7P. Il serait donc préférable que la plupart de ces élèves soient promus en 9VG et poursuivent normalement leur scolarité.

C'est au troisième cycle secondaire (degrés 7 à 9) que l'on constate le plus de difficultés dans la mise en œuvre de la loi. Si la nouvelle voie pré-gymnasiale (VP) ressemble étrangement à l'ancienne voie secondaire baccalauréat (VSB) et ne semble pas poser de soucis particuliers, la nouvelle voie générale (VG) regroupe maintenant le reste des élèves.

L'organisation des cours à niveaux pour le français, les mathématiques et l'allemand est délicate. Les classes sont éclatées pour toutes ces périodes et la notion de « groupe classe » s'est passablement estompée, même si, dans notre établissement, nous avons tout de même réussi à faire en sorte que l'une de ces trois branches soit attribuée au maître principal.

Mais cela reste insuffisant et nous constatons qu'un grand nombre d'élèves se retrouvent « déboussolés », en manque de cet adulte référent dont ils ont tellement besoin pour fixer le cadre nécessaire et indispensable à ce type d'élèves. Les cours d'anglais (2 périodes hebdomadaires), maintenant obligatoires pour tous les élèves, ne semblent pas donner entièrement satisfaction. Les enseignants constatent des différences très importantes au niveau des compétences et de la motivation de leurs élèves.

Enfin, l'alignement à la grille horaire des options spécifiques (OS) et des options de compétences orientées métiers (OCOM) n'a pas été entièrement possible. De ce fait, aucun élève de 9VG ne suit l'une des deux options spécifiques ouvertes cette année (mathématiques/physique et économie).

Il est donc urgent et impératif que le Département prenne rapidement des mesures pour atténuer les difficultés que nous rencontrons, quitte à proposer au Parlement des adaptations de la LEO d'ici à une année ou deux...

Serge Lugon, Directeur

AUTORITÉS SCOLAIRES

Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2011-2016) :

Secteur « Autorités »

- *Présidente* :
Mme Pascale Manzini,
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :
Mme Catherine Gauchoux,
Conseillère communale
- M. Boubker Chebbaa,
Conseiller communal
- M. Jorge Ibarrola,
Conseiller communal.

Secteur « Écoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,
doyenne primaire
- Mme Marie-Claire Bergeron,
enseignante primaire
- Mme Ariane Rappaz
enseignante secondaire.

Secteur « Parents »

- Mme Clémentine Hubleur
- Mme Maïté Perez Chevallaz
- Mme Karine Vernez Thomas
- Mme Barbara Schlittler.

Secteur « Sociétés civiles »

- M. Giuseppe Biancaniello,
Centre de jeunes
- M. Aïtor Ibarrola,
Commission d'intégration et d'échange
suisse-étrangers
- M. Vincent Guyaz, pasteur
- Mme Natacha Allenbach, Association
des parents d'élèves (APE).

Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises, soit les :

6 mars, 19 juin et 6 novembre 2013.

Sujets abordés en 2013 :

- Accueil parascolaire.
- Introduction de la LEO et Harmos à la rentrée 2013.
- Utilisation des téléphones portables à l'école.
- Nouveau mémento à l'usage des parents, enfants et adolescents.
- Parc à trottinettes.

DIVERS

Camps de ski et de sport

6 camps de ski ont été organisés, dont 4 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 2 autres à Plan Sepey. En tout, 214 élèves y ont participé.

La 31^e édition de la **traversée du Jura**, réservée aux classes de 10^e VSB/VSG/VSO, s'est déroulée du 9 au 13 septembre 2013 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.



Le Mont Tendre

Ecole à la montagne

La plupart des classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins.

Prévention routière

Les élèves de 3P et 4P ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes de l'établissement primaire et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire, selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Roxane Delmonico au collège d'Epenex pour les 3P à 6P, ainsi que par Mme Sara Guignet au collège du Croset. Mmes Line Meystre, Antoinette Lecoultre, Catherine Denham et Madeleine Roulet se déplacent dans les collèges pour sensibiliser les plus jeunes élèves allophones de l'école infantile au français.

Dans l'établissement secondaire, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Léa Ferreira Granchamp. Selon un horaire personnalisé, établi d'entente avec le maître de classe, les enfants non francophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants :

- Opération « Pommes à la récréation » pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Cours d'éducation sexuelle pour les classes 1P à 11S.
- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Pa-touch » pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Tournoi « balle brûlée » pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Tournoi en plein air pour les classes des degrés 7P à 11S.
- Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
- Journée sportive des degrés 1P à 6P.
- Marche pour les élèves de 7^e année.
- Spectacle de la semaine artistique « Ecublens fête la musique » avec la participation du groupe de théâtre, de

Chant en mouvement et des deux chœurs des écoles.

- Spectacle 2/3/4P et DEP/1.
- Spectacle « Mozart » des 7P à 11S.
- Animation « Radiobus » des degrés 1P à 11S.
- Animation bibliothèque des degrés 7P à 11S.
- Spectacle 1-2P : « la Fourmi de pain ».
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Intervention « PolOuest » pour les classes des degrés 7P à 11S.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 7P à 11S.
- JOM : Journée osez tous les métiers pour les classes des degrés 7P à 11S.
- Concert « Histoire du rock » pour les classes des degrés 7P à 11S.
- Tournoi sportif de Noël pour les classes des degrés 7P à 11S.
- Chantée de fin d'année animée par les chœurs primaire et secondaire.
- Cérémonie des promotions pour les élèves sortants.

Fournitures scolaires

Inventaire de l'économat :

• Stock fin 2012	133'530.25
• Stock fin 2013	138'491.95
• Augmentation valeur du stock	4'961.70

L'augmentation est faible cette année, car hormis les agendas, il y a eu peu de nouveautés en comparaison de l'année précédente.

D'autre part, je dois mettre à jour le prix des 1'450 articles du programme Crésus, car ceci ne se fait plus de manière automatique (mise à jour et importation). La valeur du stock est donc ajustée.

Comparaison des trois dernières années :

	2011	2012	2013
Factures	219'991.25	196'032.90	184'100.00
Pondération stock	- 25'042.05	31'602.80	- 4'961.70
Charge nette	194'949.20	227'635.70	179'138.30
Nombre élèves	1'225	1'238	1'254
Prix revient par élève	159.14	183.87	142.85

*Catherine De Jesus,
dépositaire des fournitures scolaires*

RAPPORTS DE LA DIRECTION**Rapport de la doyenne en charge des degrés 1P à 6P**Rentrée 2013 :

- **Mise en œuvre du concordat HarmoS et de la LEO**, nouvelle loi votée par le peuple sur l'enseignement obligatoire.
- Avant on parlait d' « école enfantine », puis suivait l'école primaire (1P, 2P, 3P, 4P), puis l'école enfantine est devenue le CIN, cycle initial, l'école primaire, le CYP1 (cycle1) et le CYP2 (cycle 2). Aujourd'hui, nous voilà revenus à l'école enfantine, suivie de la 3 et 4P, le 1^{er} cycle primaire), la 5 et 6P, la 7 et 8P, le 2^{ème} cycle primaire), soit 8 années d'école primaire et 3 ans de secondaire. Toujours est-il que, quelles que soient les appellations données aux degrés de notre école, nos chères têtes blondes vont fréquenter 11 années d'école obligatoire avant d'entrer dans le monde du travail ou celui des études.
- **Ecole enfantine obligatoire**, même si plus de 95 % des enfants fréquentaient l'école enfantine jusqu'à présent, nous sommes heureux aujourd'hui de l'application de cette nouvelle loi. En effet, il est temps que la société, et les parents en particulier, considèrent ces deux premières années comme importantes, la base de la scolarité.
- **Introduction du cahier de communication**, les élèves de l'école enfantine ont maintenant leur « agenda », un moyen de communication indispensable pour la relation école-famille.

- **Introduction de NEO**, un registre informatisé des notes de l'élève.
- **Nouveaux moyens d'enseignement**, par exemple, un moyen de géographie pour les 5 et 6P, de même qu'un moyen de sciences pour ces mêmes degrés.
- **Prise en compte des troubles des élèves DYS** avec mise en place d'aménagements et de mesures d'aide.
- ... que de nouveautés, que de remises en question. Les directions d'école, les enseignants, les élèves et les parents doivent maintenant appréhender ces changements et se remettre en question. L'école n'est plus la même car elle doit s'adapter à notre société qui change et qui évolue.

Nous sommes donc dans une phase de transition. Pour que nous puissions la vivre positivement, il faut que tous les acteurs qui travaillent pour l'école se soutiennent et collaborent, mais il faut aussi que les parents leur fassent confiance ...

Merci au directeur, à tous mes collègues et au personnel administratif pour leur précieuse collaboration durant cette année 2013.

Isabelle Costa-Rubin, doyenne

Rapport des doyens en charge des degrés 7P à 11S

« Harmosperleoneo »...

Non, il ne s'agit pas du dernier prénom à la mode, ni d'une destination de rêve pour les prochaines vacances, mais bien du mot de passe pour accéder à la substantifique moelle de l'école vaudoise...

Trêve de plaisanterie, ce préambule montre bien que cette année scolaire est ô combien compliquée à gérer et différente des précédentes. Notre activité de doyen-ne s'en est par là-même trouvée largement modifiée. En effet, les informations officielles arrivant au compte-goutte et surtout au dernier moment, nous devons jongler, anticiper, voire parfois même improviser, afin de rassurer nos collègues qui, pour la plupart, sont prêts à s'investir, mais qui peuvent, à juste titre, se sentir drôlement déroutés.

Et les élèves dans tout cela ? Pour ne prendre que les 9VG : OS, OCOM A et B, base, niveaux 1 et 2, réorientation, changement de niveau au semestre, etc. Qui est dans quelle classe, dans quel groupe ? Où sont mes copains ?... Dans notre établissement, nous avons tenté de garder aussi intact que possible le groupe classe pour ces élèves qui, rappelons-le, sont un mélange des anciens VSG et VSO et qui, nous en sommes persuadés, ont besoin de repères sous la forme d'un maître de classe; le leur, celui qui leur parle, qui les soutient, qui organise, dirige, propose, montre l'exemple, bref, celui qui les connaît et qui peut ainsi dialoguer de manière efficace avec leurs parents.

Les échéances pour cette deuxième partie d'année scolaire sont aussi nombreuses que nouvelles et nous allons œuvrer pour que cela se passe au mieux. Nous allons par exemple continuer à recevoir des parents perdus dans cet enchevêtrement de possibilités offertes à leurs enfants et qui cherchent comment emprunter le meilleur chemin qui soit. Nous les guiderons au plus près de notre conscience.

Pour terminer, nous espérons que cette année scolaire particulière avec son lot de nouveautés sera « unique » et que nous retrouverons un peu de stabilité et de sérénité dès la rentrée scolaire prochaine.

Thierry Châtelain, doyen
Laurence Studer, doyenne

Rapport du doyen administratif

Gestion de l'établissement

L'entrée en vigueur de la LEO a apporté son lot de difficultés dans l'établissement des horaires pour les classes et pour les enseignants.

Avec l'introduction de cours à niveaux dans trois branches et l'alignement des cours à options pour les 9S, les horaires des maîtres ressemblent de plus en plus à du gruyère et nous ne sommes qu'au début de l'exercice.

Pas toujours facile dans ces conditions de faire accepter aux collègues de mettre des plages horaires à disposition pour les remplacements et il est encore moins fa-

cile de les approcher pour des remplacements au pied levé.

Cette gestion n'est pas toujours évidente.

Prévention, santé et professionnel

Dans le courant de l'année, différentes activités extrascolaires en lien avec la santé (vaccinations,...), le cadre professionnel (JOM, Salon des métiers, stages,...) ou la prévention (Gendarmerie,...) se greffent à l'enseignement.

Avec des petits tours de passe-passe je case au mieux ces activités.

Sport

Pour pallier au manque d'infrastructure et essayer de remplacer la troisième période d'éducation physique, nous nous efforçons de proposer plein d'activités sportives telles que camps de ski (8P et 9S), traversée du Jura (10S), voyages d'études et sportifs (11S) et des journées sportives (tournois ou autres activités) à tous les degrés. Des sorties à la patinoire sont aussi au programme.

Spectacles et culture

Les soirées scolaires et les spectacles externes ont jalonné l'année scolaire et ont fait vivre l'établissement.

Tout ce qui précède est accompli en étroite collaboration avec mes collègues du Conseil de direction que je remercie pour leur patience, leur tolérance et leur disponibilité.

Un grand merci va aussi aux secrétaires et au personnel administratif communal pour leur disponibilité et leur sourire (même sous stress).

Paolo Pedruzzi, doyen

Rapport du directeur

Corps enseignant

2013, une année relativement stable au niveau du personnel enseignant, avec seulement 3 départs vers d'autres établissements et aucune prise de retraite. Il faut tout de même signaler 7 arrivées et en particulier 4 jeunes enseignantes fraîchement diplômées de la HEP qui ont été en-

gagées pour assurer l'enseignement dans les nouvelles classes ouvertes à la rentrée d'août.

Le corps enseignant se renouvelle ainsi progressivement. Nous attendons des nouveaux enseignants qu'ils fassent leur place au sein de l'établissement et qu'ils prennent la relève des « anciens », bientôt sur le départ, notamment en ce qui concerne la prise en charge logistique des activités extra et parascolaires. En effet, les nombreuses activités et manifestations organisées dans notre école nécessitent un investissement important des enseignants, non seulement au niveau de la préparation et de l'encadrement des élèves lors des spectacles, mais également pour assurer l'intendance inhérente à ce type d'événements, afin que les participants et spectateurs puissent apprécier ces moments ô combien importants, qui ont fait et qui font encore la réputation de notre établissement.

Secteurs pédagogique et administratif

De nombreux changements sont survenus à la suite de l'introduction simultanée de Harmos et de la LEO.

Ainsi, nous pouvons notamment relever :

- La parution de nombreux nouveaux moyens d'enseignement dans diverses disciplines.
- Le changement d'appellation de toutes les classes de l'établissement avec, pour conséquences, de nombreux documents à retravailler pour être en conformité avec les dénominations Harmos.
- La mise en application du nouveau cadre général de l'évaluation.
- L'informatisation généralisée du registre des notes pour les degrés 3P à 11S (NEO).
- L'introduction du nouveau plan comptable et du nouveau logiciel pour la gestion des factures et des remboursements de frais.
- La préparation de la mise en production du nouveau logiciel de gestion des établissements (fichiers « Elèves », « Enseignants », « Classes », « Répartition de

l'enseignement » et fichiers prévisionnels pour la future année scolaire).

- La mise en application des nouvelles grilles horaires pour tous les degrés.
- Le passage de 24 à 28 périodes hebdomadaires pour les classes enfantines.
- L'introduction de la période de maîtrise de classe pour les degrés 1P à 6P.
- La nouvelle organisation des OCOM et des OS pour le degré 9.

Nous sommes donc en pleine mutation, tant au niveau pédagogique qu'administratif. Dès lors, les enseignants, les secrétaires et les membres de la Direction ont dû faire face à une surcharge importante de travail. Malgré cela, il est important que nous accomplissions nos tâches respectives en toute sérénité et que nous conservions l'excellent état d'esprit qui règne dans notre établissement.

Il est une évidence que le métier d'enseignant a passablement évolué et qu'il n'est plus possible de faire son travail de manière individuelle. La concertation et la solidarité sont aujourd'hui deux éléments indispensables pour atteindre les objectifs qui nous sont demandés. Il est dès lors important de s'en souvenir en permanence...

Les deux nouvelles secrétaires engagées en août 2012, Mmes Elodie Cavin et Nancy Gaudin, ont maintenant pris leurs marques et notre secrétariat a ainsi retrouvé une certaine sérénité. Nous avons également engagé une apprentie de première année en août dernier, Mlle Kendra Sancho qui, à ce jour, nous donne entière satisfaction.

La collaboration avec le Service administratif communal des écoles est toujours excellente, tout comme d'ailleurs les relations que nous entretenons avec Mme Pascale Manzini, notre Municipale.

Direction

Chaque semaine, le Conseil de direction se réunit pour traiter de l'entier des sujets qui méritent information, réflexion, concertation, voire très souvent décision. Nous passons prioritairement en revue les cas d'élèves qui nous préoccupent et débattons de certaines grandes thématiques

d'actualité touchant notamment au personnel, aux bâtiments, à l'administration et, bien entendu, à la pédagogie.

Ce moment hebdomadaire de partage et de réflexion ne se substitue bien évidemment pas aux contacts quotidiens que nous entretenons entre les doyennes et doyens, la cheffe de service et le directeur. Ce soutien mutuel et permanent est le gage d'une bonne gestion et nous faisons de notre mieux pour parvenir à notre objectif permanent : prendre les bonnes décisions dans l'intérêt d'une majorité de personnes, prioritairement de celui de nos élèves !

Perspectives d'avenir

Plusieurs dossiers importants vont nous occuper en 2014 :

- La poursuite de la mise en place de la nouvelle Loi scolaire (LEO) et de son règlement d'application.
- L'application stricte du nouveau cadre général de l'évaluation.
- La poursuite de la prise en compte des élèves souffrant de certains troubles (élèves hyperactifs, dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques, dyspraxiques, à haut potentiel,...).
- L'intégration des élèves présentant un handicap (traits d'autisme, handicap moteur, handicap physique,...).
- L'étude de la construction de nouveaux locaux scolaires au vu de l'augmentation importante de la population prévue ces prochaines années à Ecublens.

Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- les membres du corps enseignant et du Conseil de direction.
- Le personnel du secrétariat, du service administratif et de la bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire.
- Les différents services parascolaires, à savoir les services psychopédagogique,

médical, dentaire et d'orientation professionnelle.

- Le personnel du Service des bâtiments.
- Les membres des autres services communaux et mes collègues chefs de service.
- Les cadres et collaborateurs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.
- Mes collègues de la Conférence régionale Nord-Ouest lausannoise (CRENOL).
- Les membres de la Municipalité et du Conseil communal.
- Les membres du Conseil d'établissement.

Serge Lugon, Directeur



Les élèves de la classe 1-2P/08 en train de préparer les cadeaux de Noël

ÉLÈVES

Effectifs (au 31 décembre 2013)

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
1-2P 1 ^{ère} année	133	0	0	1	0	3	0	137
1-2P 2 ^e année	124	0	0	1	0	0	0	125
3P	104	0	0	0	0	0	3	107
4P	112	0	1	1	1	0	0	115
5P	116	0	0	2	0	2	1	121
6P	107	0	0	0	0	0	1	108
7P	95	0	0	1	0	0	1	97
8P	86	0	0	1	0	0	0	87
DEP/1	11	0	0	0	0	0	0	11
DEP/2	11	0	0	0	0	0	0	11
Total	899	0	1	7	1	5	6	919

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP	38	0	0	1	0	0	1	40
9 VG	67	0	0	0	0	0	1	68
10 VSB	40	0	0	0	0	0	0	40
10 VSG	36	0	0	1	0	0	0	37
10 VSO	39	0	0	2	0	0	0	41
11 VSB	36	1	0	0	1	0	1	39
11 VSG	25	0	0	0	0	0	0	25
11 VSO	34	0	0	0	1	0	0	35
DES	10	0	0	0	0	0	0	10
Total	325	1	0	4	2	0	3	335

Total général	Établissement primaire	919 élèves
	Établissement secondaire	335 élèves
		1254 élèves

Récapitulatif par genres de classes

Primaire 1P-8P	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Ecole enfantine : 1-2P	257	0	0	2	0	3	0	262
1 ^{er} cycle primaire : 3-4P	216	0	1	1	1	0	3	222
2 ^e cycle primaire : 5P-8P	404	0	0	4	0	2	3	413
Développement (DEP)	22	0	0	0	0	0	0	22
Total	899	0	1	7	1	5	6	919

Secondaire 9-11

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9VP – 9VG	105	0	0	1	0	0	2	108
10-11VSB	76	1	0	0	1	0	1	79
10-11VSG	61	0	0	1	0	0	0	62
10-11VSO	73	0	0	2	1	0	0	76
Développement (DES)	10	0	0	0	0	0	0	10
Total	325	1	0	4	2	0	3	335

Récapitulatif par communes

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Primaire	899	0	1	7	1	5	6	919
Secondaire	325	1	0	4	2	0	3	335
Total	1224	1	1	11	3	5	9	1254

Effectifs moyens

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus grands effectifs	Plus petits effectifs
-------	---------------	----------------	---------	-----------------------	-----------------------

Classes primaires

1P - 2P	262	14	18.71	3/20	1/17
3P - 6P	451	23	19.60	1/23	2/15
7P - 8P	184	10	18.40	3/20	3/17

Classes secondaires

Voie générale (VG)					
9VG	68	3	22.66	1/24	1/21
Voie pré-gymnasiale (VP)					
9VP	40	2	20.00	2/20	----
Voie secondaire baccalauréat (VSB)					
10VSB	40	2	20.00	2/20	----
11VSB	39	2	19.50	1/20	1/19
Voie secondaire générale (VSG)					
10VSG	37	2	18.50	1/19	1/18
11VSG	25	1	25.00	----	----
Voie secondaire à options (VSO)					
10VSO	41	2	20.50	1/21	1/20
11VSO	35	2	17.50	1/18	1/17

Remarques

- 3/20 signifie 3 classes de 20 élèves.
- Les classes de développement primaires et secondaires n'entrent pas dans ces statistiques.

Classes enfantines

L'effectif a augmenté de 37 élèves par rapport à 2012. Deux classes supplémentaires ont ainsi été ouvertes cette année, au Croset et à la Coquerellaz, ce qui a permis de diminuer sensiblement l'effectif moyen (18.7), qui se situe une unité au-dessous de la norme (19.7).

Classes primaires des degrés 3 à 6

Le nombre d'élèves a diminué de 6 unités par rapport à l'an dernier. Malgré cela, une classe supplémentaire a été ouverte en 3P, ce qui a permis de diminuer l'effectif moyen des classes, qui passe ainsi à 19.08. Ce nombre est inférieur à la cible fixée par le Département (19.7), notamment pour permettre l'intégration de quelques élèves à handicap dans des classes normales.

Classes primaires des degrés 7 et 8

On compte 13 élèves de moins dans ce secteur que l'an dernier. Le nombre de classes reste malgré cela inchangé. Là encore, l'effectif moyen de 18.4 est inférieur à la norme en vigueur (19.7)

On constate donc une baisse générale des effectifs moyens au secteur primaire, ce qui ne peut être que positif pour les élèves et leurs enseignant-e-s.

Classes secondaires – Degrés 9 à 11

En voie secondaire baccalauréat (VSB) et en voie pré-gymnasiale (VP), la moyenne est de 19.83 élèves par classe, ce qui est très bas par rapport à la norme cantonale (22 à 24). On compte toujours deux classes par volée, soit 6 au total.

En voie secondaire générale (VSG) des degrés 10 et 11, l'effectif moyen est de 20.66 ce qui, là encore, est extrêmement bas pour ce type de classes.

En voie secondaire à options (VSO) des degrés 10 et 11, nous constatons que les effectifs des classes sont toujours très lourds par rapport à ce type d'élèves, avec une moyenne de 19 élèves par classe.

Trois classes de voie générale « nouveau style » (VG) ont été ouvertes au degré 9. La moyenne s'approche de 23 élèves par classe, ce qui est beaucoup trop. Il faut toutefois relever que quatre groupes ont été créés pour chacune des disciplines à niveaux (français, mathématiques et allemand), ce qui permet d'alléger les effectifs pour les branches à forte dotation horaire.

Ces deux derniers secteurs sont les seuls de notre établissement où l'effectif moyen dépasse la norme cantonale, alors qu'il est nettement en-dessous de cette norme partout ailleurs.

Classes de développement

Notre établissement compte 2 classes de développement primaire (DEP/1 et DEP/2) comprenant 11 élèves chacune et 1 classe de développement secondaire (DES) de 10 élèves. Ces classes continuent à avoir toute leur raison d'être par rapport aux grandes difficultés scolaires que rencontrent certains élèves.

Orientation 8P

101 élèves ont terminé leur deuxième année du cycle de transition (ancienne dénomination) en juin 2013. L'orientation a donné les résultats suivants :

- 40 élèves en VP (39.6 %).
- 61 élèves en VG (60.39 %).

Elèves libérés – Prolongations de scolarité

134 élèves ont été libérés en juillet 2013. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 9^e voie secondaire baccalauréat : **38** élèves, dont **36** ont obtenu leur certificat.
- 9^e voie secondaire générale : **28** élèves, dont **26** ont obtenu leur certificat.
- 9^e voie secondaire à options : **48** élèves, dont **45** ont obtenu leur certificat.
- 8^e voie secondaire à options : **13** élèves, dont **2** ont reçu une attestation.
- Classes de développement : **7** élèves dont **4** ont reçu une attestation.
- **34** prolongations de scolarité ont été accordées par la Direction des écoles.

Recours

Aucun recours n'a été déposé au DFJC cette année.

